

s parlez soit  
ontestable :

z vos plus  
i bien vous  
cheries—Je  
un d'entre  
M. Hébert,  
nsieur une  
ra dit, par  
ez rien tant  
ol nisation  
nce du Sa-  
Canada." .....

qu'on a eu  
air. Ça et  
, il est vrai,  
, quelques  
us souvent  
s la science  
lecture des  
ir quelque  
mmes donc  
oire du Sa-  
ernes ; mais  
t que l'His-  
yanne nous  
qu'il nous  
e, d'en dé-

UTIMI.

titre, tout  
us n'ôtions  
us semblait  
eurs n'an-  
e lire, du  
articles sur  
Nous avons  
our mettre  
ivent. Ce  
t personne  
l'authentifi-  
Charles Clé-  
Charlevoix,  
res remer-

ements pour nous avoir procuré les  
documents suivants :

**BUREAU D'AGRICULTURE ET DES  
TRAVAUX PUBLICS.  
PROVINCE DE QUEBEC.**

Québec, 15 Février 1868.

Monsieur,

Vous êtes prié de faire à ce Départe-  
ment les suggestions que vous croirez  
convenables relativement aux travaux  
de colonisation qui sont à faire dans votre  
Comté.

Veuillez désigner avec soin les che-  
mins sur lesquels vous croyez avanta-  
geux de faire des travaux, indiquer la  
longueur des chemins et ponts à faire, et  
mentionner s'il est possible le coût pro-  
bable de ces travaux ; puis suggérer en  
même temps les noms de personnes com-  
pétentes pour agir comme conducteurs  
de travaux ; et s'il y a des chemins à  
tracer en tout ou en partie recommander  
une personne bien qualifiée pour faire le  
tracé.

Il importe aussi de savoir si les tra-  
vaux de colonisation déjà faits dans votre  
comté ont été bien exécutés, et s'ils sont  
d'une grande utilité pour les colons.  
Veuillez donner sur ce sujet tous les  
renseignements qui sont à votre portée.

Permettez-moi de vous rappeler qu'il  
est de règle que lorsqu'un chemin de  
colonisation se trouve situé dans une  
municipalité organisée, aucune partie de  
l'appropriation ne peut être payée pour  
l'ouverture ou la complétion de tel che-  
min, à moins qu'il n'ait été érigé légale-  
ment par l'autorité municipale, et que  
copie authentique du procès-verbal n'ait  
été transmise à ce bureau.

Je compte sur votre obligeance pour  
recommander aux municipalités intéres-  
sées de se conformer à cette règle si elles  
veulent profiter de l'octroi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

J. D. ED. LIONAIS,

Secrétaire et Comptable.

à L. C. CLEMENT, Ecuier, M. P. P.

pour Charlevoix.

Eboulements, 29 avril 1868.

A J. D. Lionais, écuyer,  
Secrétaire et comptable du  
Bureau d'Agriculture et  
des T. P., Québec.

Monsieur,

En réponse à votre circulaire, que vous  
m'avez adressée le 15 février dernier,  
j'ai l'honneur de faire, au département  
dont vous êtes le secrétaire, les sugges-  
tions suivantes, que je crois convenables  
relativement aux chemins de colonisation  
qui sont à faire dans le comté de Charle-  
voix, et de vous transmettre les rensei-  
gnements que j'ai pu me procurer et  
que je pense nécessaires.

*Chemin de St. Urbain à la Grande Baie.*

Ce chemin est certainement le plus  
important des comtés de Charlevoix et  
de Chicoutimi et qui doit attirer l'atten-  
tion particulière des amis de la colonisa-  
tion, étant la seule communication par  
terre entre ces deux grands et peuplés  
comtés, et entre Québec et le Haut-  
Saguenay. Ce chemin intéresse le comté  
de Charlevoix aussi bien que celui de  
Chicoutimi en lui donnant un accès  
facile au magnifique et fertile territoire  
du lac St. Jean et des autres parties du  
comté de Chicoutimi où le trop plein de  
sa population, qui est si considérable, se  
répand chaque année. Il est donc urgent  
que cette grande voie de communication  
soit parachevée le plus tôt possible, et je  
ne sache pas que le gouvernement trou-  
ve un moyen plus efficace de favoriser  
la colonisation dans cette partie du pays,  
qu'en terminant le chemin en question.

Les parties de ce chemin qui ont été  
ouvertes il y a neuf, douze, quinze et  
dix-sept ans, sont maintenant en très-  
mauvais état et demanderaient une dé-  
pense d'environ \$4,000 pour les refaire  
y compris les ponts. Le bac, qui fut  
construit sur la rivière Malbaie, présente  
bien des difficultés aux colons voyageurs,  
surtout les printemps et l'automne, et il  
est important qu'un pont soit construit  
sur cette rivière au plus tôt. Le coût  
de ce pont serait à peu près \$2,000.

Pour parachever la partie du chemin  
où l'on a travaillé durant les trois der-  
nières années, il faudrait une somme